

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des comptes publics présente son cinquième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 17 avril 2026, à 17 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée.

Questions à l'étude :

- Le chapitre « Bureau de l'état civil » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de mars 2023;
- le chapitre « Bureau de l'état civil » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2025.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} CHEN;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN (président);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. OXENHAM;
- M^{me} STONE.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. WHARTON remplace M. EWASKO;
- M. GUENTER remplace M^{me} STONE.

Personnes étant intervenues :

- Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba;
- Brenda DeSerrano, sous-ministre de la Prestation des services publics.

Chapitres étudiés dont l'examen a été complété :

Le Comité a examiné les chapitres suivants :

- « Bureau de l'état civil » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de mars 2023;
- « Bureau de l'état civil » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2025.

Le président,

Rapport présenté par :

M. GOERTZEN

Le 17 avril 2026